

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE SAINT MARC JAUMEGARDE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130095900015

POSTE COMPTABLE : SGC AIX EN PROVENCE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE SAINT MARC JAUMEGARDE BP (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	47
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	63
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	65
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	68
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	1 316

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 432,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 765,57
3	Dépenses d'équipement brut / population	3 830,35
4	Encours de dette / population (2) (3)	76,70
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,05 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	81,76 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	216,95 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	4,34 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18,88 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de la dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-035 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1564 A et 1565 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seuls ces derniers sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - sans budgétaire.

- budgétaire par délibération N... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	3 186 119,10	2 973 835,79	3 660 425,48	A1 3 448 142,17
Investissement	1 255 903,13	724 006,16 (3)	1 736 161,43	A2 1 204 204,46
Fonctionnement	1 930 215,97	2 249 829,63 (4)	1 924 264,05	A3 2 243 877,71

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes			Solde (B)
	I + II	III + IV	B1	B2
TOTAL des RAR	154 172,44	437 199,00	437 199,00	283 026,56
Investissement	154 172,44	437 199,00	437 199,00	283 026,56
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	3 731 168,73
Investissement	1 487 291,02
Fonctionnement	2 243 877,71

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 ou compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 ou compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 154 172,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	132 350,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	21 822,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 437 199,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	437 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 901 548,12	3 435 411,28
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	154 172,44	437 199,00
	(si solde négatif)		(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	1 183 110,28
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	5 055 720,56	5 055 720,56

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 588 781,05	2 323 493,14
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)		(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	2 265 287,91
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 588 781,05	4 588 781,05

	+		+
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 644 501,61	9 644 501,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 417 587,76	132 350,44	3 215 000,00	3 215 000,00	3 347 350,44
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 229 539,98	21 822,00	1 662 266,85	1 662 266,85	1 684 088,85
Total des dépenses d'équipement		4 656 127,74	154 172,44	4 886 266,85	4 886 266,85	5 040 439,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	97,00	0,00	100,00	100,00	100,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 277,13	0,00	14 874,07	14 874,07	14 874,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 374,13	0,00	14 974,07	14 974,07	14 974,07
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	53 874,84	0,00	307,20	307,20	307,20
Total des dépenses réelles d'investissement		4 724 376,71	154 172,44	4 901 548,12	4 901 548,12	5 055 720,56

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 724 376,71	154 172,44	4 901 548,12	4 901 548,12	5 055 720,56
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 055 720,56
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 042 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (requêtes) (sauf le 138) (3)	501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	343 174,16	0,00	279 357,44	279 357,44	279 357,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 284,05	0,00	449 100,00	449 100,00	449 100,00
Total des recettes financières		346 458,21	0,00	728 457,44	728 457,44	728 457,44
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		847 706,91	437 199,00	731 457,44	731 457,44	1 168 656,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84

TOTAL	2 988 215,28	437 199,00	3 435 411,28	3 435 411,28	3 872 610,28
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 183 110,28
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 055 720,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 703 953,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 196 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une cotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	728 460,00	0,00	689 000,00	689 000,00	689 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 031 540,00	0,00	1 037 600,00	1 037 600,00	1 037 600,00
014	Atténuations de produits	38 045,00	0,00	28 308,00	28 308,00	28 308,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	127 770,00	0,00	125 145,00	125 145,00	125 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 925 815,00	0,00	1 880 053,00	1 880 053,00	1 880 053,00
66	Charges financières	5 171,15	0,00	4 574,21	4 574,21	4 574,21
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 931 486,15	0,00	1 884 827,21	1 884 827,21	1 884 827,21

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84

TOTAL	4 071 994,52	0,00	4 588 781,05	4 588 781,05	4 588 781,05
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 588 781,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services: domaine, ventes diverses	279 800,00	0,00	415 044,00	415 044,00	415 044,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	744 316,00	0,00	736 316,00	736 316,00	736 316,00
731	Fiscalité locale	849 228,00	0,00	902 192,00	902 192,00	902 192,00
74	Dotations et participations (3)	216 186,47	0,00	212 633,94	212 633,94	212 633,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	53 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 147 730,47	0,00	2 323 185,94	2 323 185,94	2 323 185,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	307,20	307,20	307,20
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 265 287,91
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 588 781,05
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 703 953,84
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	100,00	0,00	100,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 874,07	0,00	14 874,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,regie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 000,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 347 350,44	0,00	3 347 350,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 684 088,85	0,00	1 684 088,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
190	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	307,20	0,00	307,20
491	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 055 720,56	0,00	5 055 720,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 055 720,56
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	689 000,00		689 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 037 600,00		1 037 600,00
014	Atténuations de produits	28 308,00		28 308,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	125 145,00	0,00	125 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	4 574,21	0,00	4 574,21
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 703 953,84	2 703 953,84
Dépenses de fonctionnement – Total		1 884 827,21	2 703 953,84	4 588 781,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 588 781,05
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	279 357,44	0,00	279 357,44
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	440 199,00	0,00	440 199,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1388 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 703 953,84	2 703 953,84
024	Produits des cessions d'immobilisations	449 100,00		449 100,00
Recettes d'investissement – Total		1 168 656,44	2 703 953,84	3 872 610,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 183 110,28
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 055 720,56
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	415 044,00		415 044,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	736 316,00		736 316,00
731	Fiscalité locale	902 192,00		902 192,00
74	Dotations et participations (8)	212 633,94		212 633,94
75	Autres produits de gestion courante (8)	58 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	307,20	0,00	307,20
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 323 493,14	0,00	2 323 493,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 265 287,91
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 588 781,05
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 724 376,71	154 172,44	0,00	4 901 548,12	4 901 548,12	0,00	4 901 548,12	5 055 720,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 417 587,76	132 350,44	0,00	3 215 000,00	3 215 000,00	0,00	3 215 000,00	3 347 350,44
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 229 539,98	21 822,00	0,00	1 662 266,85	1 662 266,85	0,00	1 662 266,85	1 684 088,85
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 656 127,74	154 172,44	0,00	4 886 266,85	4 886 266,85	0,00	4 886 266,85	5 040 439,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	97,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 277,13	0,00	0,00	14 874,07	14 874,07	0,00	14 874,07	14 874,07
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	14 374,13	0,00	0,00	14 974,07	14 974,07	0,00	14 974,07	14 974,07
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	53 874,84	0,00	0,00	307,20	307,20	0,00	307,20	307,20
Total des dépenses réelles	4 724 376,71	154 172,44	0,00	4 901 548,12	4 901 548,12	0,00	4 901 548,12	5 055 720,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) **0,00**

Total des dépenses d'investissement cumulées **5 055 720,56**

(1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ/M4) = RF/042).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des créations d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ/M4) = RI/041).

(8) Le solde d'exécution rapporté est le résultat consolidé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou sa reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 988 215,28	437 199,00	3 435 411,28	3 435 411,28	3 872 610,28
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	343 174,16	0,00	279 357,44	279 357,44	279 357,44
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison - affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	3 284,05	0,00	449 100,00	449 100,00	449 100,00
Total des recettes financières	346 458,21	0,00	728 457,44	728 457,44	728 457,44
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	847 706,91	437 199,00	731 457,44	731 457,44	1 168 656,44
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84
040 <i>Opérations entre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 183 110,28
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 055 720,56
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'Etat IV 455 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'aide. (R 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 23, 35, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 124 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (DF 041 = FI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	4 724 376,71	154 172,44	0,00	4 901 548,12	0,00	0,00	4 901 548,12	5 055 720,56
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
203	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 417 587,76	132 350,44	0,00	3 215 000,00	3 215 000,00	0,00	3 215 000,00	3 347 350,44
2111	150 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
2112	10 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
2113	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	80 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
212	400 760,00	62 933,45		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	562 933,45
2131	72 500,00	23 774,20		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	173 774,20
2135	45 000,00	1 013,71		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	46 013,71
2138	70 000,00	22 598,88		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	92 598,88
2151	110 000,00	11 880,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	911 880,00
2152	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21532	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	15 000,00	3 249,60		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	33 249,60
2158	80 302,21	3 280,80		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	83 280,80
2181	300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2182	1 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2183	16 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2184	20 206,75	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	38 818,80	3 619,80		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	28 618,80
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	3 229 539,98	21 822,00	0,00	1 662 266,85	1 662 266,85	0,00	1 662 266,85	1 684 088,85

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II						III = I + II
231	3 229 539,98	21 822,00		1 662 266,85	1 662 266,85	0,00	1 662 266,85	1 684 088,85
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 656 127,74	154 172,44	0,00	4 886 266,85	4 886 266,85	0,00	4 886 266,85	5 040 439,29
10	97,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
10226	97,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	14 277,13	0,00		14 874,07	14 874,07		14 874,07	14 874,07
1641	14 277,13	0,00		14 874,07	14 874,07		14 874,07	14 874,07
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	14 374,13	0,00	0,00	14 974,07	14 974,07	0,00	14 974,07	14 974,07
45....	53 874,84	0,00	0,00	307,20	307,20	0,00	307,20	307,20
45810951	0,00	0,00		307,20	307,20	0,00	307,20	307,20
45810953	28 772,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45810954	24 337,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45810955	765,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 724 376,71	154 172,44	0,00	4 901 548,12	4 901 548,12	0,00	4 901 548,12	5 055 720,56
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles prévisions pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. répartition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 988 215,28	437 199,00	3 435 411,28	3 435 411,28	3 872 610,28
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
1318	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	326 335,00	437 199,00	0,00	0,00	437 199,00
13251	102 913,70	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	501 248,70	437 199,00	3 000,00	3 000,00	440 199,00
10	343 174,16	0,00	279 357,44	279 357,44	279 357,44
10222	303 174,16	0,00	229 357,44	229 357,44	229 357,44
10226	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	3 284,05	0,00	449 100,00	449 100,00	449 100,00
Total des recettes financières	346 458,21	0,00	728 457,44	728 457,44	728 457,44
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	847 706,91	437 199,00	731 457,44	731 457,44	1 168 656,44
021	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84
040	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	0,00		0,00	0,00	0,00
21538	0,00		0,00	0,00	0,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 140 508,37		2 703 953,84	2 703 953,84	2 703 953,84

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16448.

(4) Exceptionnellement, les comptes 204, 204_21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats (dominant lieu à reversement).

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 23, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 071 994,52	0,00	0,00	4 588 781,05	4 588 781,05	0,00	4 588 781,05	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	728 460,00	0,00	0,00	689 000,00	689 000,00	0,00	689 000,00	689 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 031 540,00	0,00	0,00	1 037 600,00	1 037 600,00	0,00	1 037 600,00	1 037 600,00
014	Atténuations de produits	38 045,00	0,00	0,00	28 308,00	28 308,00	0,00	28 308,00	28 308,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	127 770,00	0,00	0,00	125 145,00	125 145,00	0,00	125 145,00	125 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 925 815,00	0,00	0,00	1 880 053,00	1 880 053,00	0,00	1 880 053,00	1 880 053,00
66	Charges financières	5 171,15	0,00	0,00	4 574,21	4 574,21	0,00	4 574,21	4 574,21
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 671,15	0,00	0,00	4 774,21	4 774,21	0,00	4 774,21	4 774,21
	Total des dépenses réelles	1 931 486,15	0,00	0,00	1 884 827,21	1 884 827,21	0,00	1 884 827,21	1 884 827,21
023	Virement à la section d'investissement	2 140 508,37	0,00	0,00	2 703 953,84	2 703 953,84	0,00	2 703 953,84	2 703 953,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 140 508,37	0,00	0,00	2 703 953,84	2 703 953,84	0,00	2 703 953,84	2 703 953,84

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 588 781,05
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurimodaux mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	279 800,00	0,00	415 044,00	415 044,00	415 044,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	744 316,00	0,00	736 316,00	736 316,00	736 316,00
731	Fiscalité locale	849 228,00	0,00	902 192,00	902 192,00	902 192,00
74	Dotations et participations (2)	216 186,47	0,00	212 633,94	212 633,94	212 633,94
75	Autres produits de gestion courante (2)	53 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 147 730,47	0,00	2 323 185,94	2 323 185,94	2 323 185,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	307,20	307,20	307,20
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	307,20	307,20	307,20
	Total des recettes réelles	2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 265 287,91
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 588 781,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 071 994,52	0,00	0,00	4 588 781,05	4 588 781,05	0,00	4 588 781,05	III = I + II 4 588 781,05
011	Charges à caractère général (4)	728 460,00	0,00	0,00	689 000,00	689 000,00	0,00	689 000,00	689 000,00
60611	Eau et assainissement	18 300,00	0,00		18 300,00	18 300,00	0,00	18 300,00	18 300,00
60612	Énergie - Électricité	101 500,00	0,00		89 000,00	89 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60623	Alimentation	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60624	Produits de traitement	600,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
60631	Fournitures d'entretien	7 600,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 900,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	4 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
611	Contrats de prestations de services	49 100,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
613	Locations	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	5 500,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	55 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
6161	Multirisques	15 510,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
618	Divers	17 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
622	Remunérations intermédiaires, honoraires	66 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	69 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	34 200,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6286	Autres services extérieurs	20 600,00	0,00		21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	21 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 031 540,00	0,00		1 037 600,00	1 037 600,00		1 037 600,00	1 037 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 900,00	0,00		31 600,00	31 600,00		31 600,00	31 600,00
6411	Personnel titulaire	377 200,00	0,00		385 500,00	385 500,00		385 500,00	385 500,00
6413	Personnel non titulaire	290 200,00	0,00		295 300,00	295 300,00		295 300,00	295 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	282 400,00	0,00		287 300,00	287 300,00		287 300,00	287 300,00
6470	Autres charges sociales	45 740,00	0,00		37 900,00	37 900,00		37 900,00	37 900,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	38 045,00	0,00		28 308,00	28 308,00		28 308,00	28 308,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	19 308,00	0,00		19 308,00	19 308,00		19 308,00	19 308,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 450,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	10 287,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	127 770,00	0,00	0,00	125 145,00	125 145,00	0,00	125 145,00	125 145,00
65132	Prix	1 800,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
65134	Aides	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65311	Indemnités de fonction	62 800,00	0,00		63 600,00	63 600,00	0,00	63 600,00	63 600,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 800,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
65315	Formation	620,00	0,00		640,00	640,00	0,00	640,00	640,00
65316	Frais de représentation du maire	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	3 700,00	0,00		3 650,00	3 650,00	0,00	3 650,00	3 650,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv fonct.autres personnes droit privé	33 600,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 925 815,00	0,00	0,00	1 880 053,00	1 880 053,00	0,00	1 880 053,00	1 880 053,00
66	Charges financières	5 171,15	0,00		4 574,21	4 574,21		4 574,21	4 574,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 169,15	0,00		4 572,21	4 572,21		4 572,21	4 572,21
6688	Autres	2,00	0,00		2,00	2,00		2,00	2,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	5 671,15	0,00	0,00	4 774,21	4 774,21		4 774,21	4 774,21
	Total des dépenses réelles	1 931 486,15	0,00	0,00	1 884 827,21	1 884 827,21	0,00	1 884 827,21	1 884 827,21
023	Virement à la section d'investissement	2 140 508,37			2 703 953,84	2 703 953,84		2 703 953,84	2 703 953,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 140 508,37			2 703 953,84	2 703 953,84		2 703 953,84	2 703 953,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	0,00
--	------

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre : (DF 042 = RT 040) (DF 043 = RT 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liés à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6415	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	279 800,00	0,00	415 044,00	415 044,00	415 044,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	9 000,00	0,00	124 344,00	124 344,00	124 344,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif.loisirs	103 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7066	Redevances services à caractère social	66 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70688	Autres prestations de services	7 000,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	744 316,00	0,00	736 316,00	736 316,00	736 316,00
73211	Attribution de compensation	603 385,00	0,00	603 385,00	603 385,00	603 385,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73221	FNGIR	7 931,00	0,00	7 931,00	7 931,00	7 931,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	70 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
738	Autres impôts et taxes	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	849 228,00	0,00	902 192,00	902 192,00	902 192,00
73111	Impôts directs locaux	788 900,00	0,00	840 044,00	840 044,00	840 044,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	5 328,00	0,00	6 148,00	6 148,00	6 148,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7318	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	216 186,47	0,00	212 633,94	212 633,94	212 633,94
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FACTVA	6 415,47	0,00	2 269,94	2 269,94	2 269,94
74718	Autres participations Etat	100 000,00	0,00	104 541,00	104 541,00	104 541,00
7473	Participation départements	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	3 960,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
74751	Participation GFP de rattachement	1 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	98 608,00	98 608,00	98 608,00
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	94 886,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	53 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
752	Revenus des immeubles	43 200,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
75688	Autres	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 147 730,47	0,00	2 323 185,94	2 323 185,94	2 323 185,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	307,20	307,20	307,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	307,20	307,20	307,20
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 147 730,47	0,00	2 323 493,14	2 323 493,14	2 323 493,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) / RF 043 = DF 043)

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTER8900071C du 22/02/1989.

(2) Inclure la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquez le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					286 270,00									
1641 Emprunts en euros (total)					286 270,00									
	Banque CRCA PAR TRESORERIE AIX EN PCE MUNICIPAL	02/02/2004		30/07/2004	136 270,00	F			4,060	5,033	S	X Echéance constante		A-1
04LRO016PR	Banque CRCA PAR TRESORERIE AIX EN PCE MUNICIPAL	14/06/2008		30/07/2007	150 000,00	F			3,720	4,444	A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					286 270,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C : pour amortissement constant, F : pour amortissement progressif, P : pour *in fine*, X : pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101607C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		100 934,70					14 874,07	4 572,21	0,00	2 061,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		100 934,70					14 874,07	4 572,21	0,00	2 061,14
04LRLX04PR		0,00	A-1	71 169,79	10,00	F	5,033		5 312,51	3 464,95	0,00	1 370,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A+1	29 764,91	2,00	F	-4,444		9 561,50	1 107,26	0,00	691,02
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE SAINT MARC JAUMEGARDE - COMMUNE SAINT MARC JAUMEGARDE BP - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Indice (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres liées (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total general		0,00		100 934,70				14 874,07	4 572,21	0,00	0,00	2 061,14

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 - Intérêts réglés à l'échéance - Intérêts décaissés et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 5). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux lors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux lors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduite de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecartis d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écartis d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecartis d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	100 934,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	
								0,00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4580951	Intitulé de l'opération : révision plu n°1		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	307,20	307,20
45810951	Dépenses nouvelles (5)	3 135,00	307,20	307,20
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
45810951	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	3 135,00	307,20	307,20
	RECETTES (b)	3 822,20	0,00	0,00
45820951	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 822,20	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	3 822,20	0,00	0,00

N° opération : 45809510	Intitulé de l'opération : Assainissement Draille de la prignonne		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	21 861,00	0,00	0,00
458209510	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 861,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	21 861,00	0,00	0,00

N° opération : 45809511	Intitulé de l'opération : Assainissement Garenne		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	21 861,00	0,00	0,00
458209511	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 861,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	21 861,00	0,00	0,00

	DEPENSES (a)				
458109511	Dépenses nouvelles (5)	2 013,43	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	2 013,43	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	2 013,43	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458209511	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	53 180,73	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	53 180,73	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	53 180,73	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809512	Intitulé de l'opération : Assainissement polliroux	Date de la délibération : 11/12/2017		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458109512	Dépenses nouvelles (5)	2 330,07	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	2 309,94	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
458109512	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	2 309,94	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458209512	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	45 611,48	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	45 611,48	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	45 611,48	0,00	0,00

N° opération : 45809513	Intitulé de l'opération : Assainissement Prignon	Date de la délibération : 11/12/2017		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458109513	Dépenses nouvelles (5)	53 341,67	0,00	0,00
		52 153,67	0,00	0,00

N° opération : 45809513		Intitulé de l'opération : Assainissement Prignon			Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109513	Annulations sur dépenses (c) (6)	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	52 153,67	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)					
458209513	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	320 035,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	320 035,86	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	320 035,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809514		Intitulé de l'opération : Assainissement Chemin des Cistes			Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)					
458109514	Dépenses nouvelles (5)	3 373,73	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	2 401,73	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109514	Annulations sur dépenses (c) (6)	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	2 401,73	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)					
458209514	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	88 342,79	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	88 342,79	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	88 342,79	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809515		Intitulé de l'opération : Assainissement Keyrié ouest			Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)					
458109515	Dépenses nouvelles (5)	185 251,39	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	156 564,17	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809515	Intitulé de l'opération : Assainissement Keyrié ouest	Date de la délibération : 11/12/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
458109515 Annulations sur dépenses (c) (6)		28 687,22	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		156 564,17	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458209515 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		100 263,44	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		100 263,44	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		100 263,44	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809516	Intitulé de l'opération : AEP Draille de la Prignonne	Date de la délibération : 11/12/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458209516 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		30 057,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		30 057,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		30 057,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809517	Intitulé de l'opération : AEP Keyrié Ouest	Date de la délibération : 11/12/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	274 656,24	0,00	0,00	0,00
458109517 Dépenses nouvelles (5)		274 656,24	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809517		Intitulé de l'opération : AEP Keyrié Ouest		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a - c)		274 656,24	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458209517 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		256 126,56	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		256 126,56	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		256 126,56	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809518		Intitulé de l'opération : AEP Poilroux		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		5 183,88	0,00	0,00	0,00
458109518 Dépenses nouvelles (5)		5 183,88	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		5 183,88	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458209518 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		68 739,79	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		68 739,79	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		68 739,79	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809519		Intitulé de l'opération : AEP Savoyards		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		28,61	0,00	0,00	0,00
458109519 Dépenses nouvelles (5)		28,61	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		28,61	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809519	Intitulé de l'opération : AEP Savoyards		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	19 024,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
458209519 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 024,52	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	19 024,52	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580952	Intitulé de l'opération : modification plu n°1		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	7 293,60	0,00	0,00	0,00
DEPENSES (a)				
45810952 Dépenses nouvelles (5)	7 293,60	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 293,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
45820952 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 293,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 293,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809520	Intitulé de l'opération : AEP Ermitage		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	16,28	0,00	0,00	0,00
DEPENSES (a)				
458109520 Dépenses nouvelles (5)	16,28	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16,28	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
458209520 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16,28	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809520		Intitulé de l'opération : AEP Ermitage		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	16,28	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809521		Intitulé de l'opération : Sécurisation des réseaux 2017		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
458109521	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809522		Intitulé de l'opération : AEP Peyrières		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	1 823,12	0,00	0,00	0,00
458109522	Dépenses nouvelles (5)	1 823,12	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	1 823,12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	86 924,64	0,00	0,00	0,00
458209522	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	86 924,64	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809522		Intitulé de l'opération : AEP Peyrières		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	86 924,64	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809523		Intitulé de l'opération : Divers Travaux AEP RD10		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458109523	Dépenses nouvelles (5)	22 535,96	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	22 535,96	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	22 535,96	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458209523	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 535,96	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	22 535,96	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809524		Intitulé de l'opération : Schéma directeur eau potable		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458109524	Dépenses nouvelles (5)	17 880,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	17 880,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	17 880,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458209524	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 880,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809524		Intitulé de l'opération : Schéma directeur eau potable		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580953		Intitulé de l'opération : bassin orage plan de lorgue		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45810953 Dépenses nouvelles (5)	116 477,99	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	87 705,90	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45810953 Annulations sur dépenses (c) (6)	28 772,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	87 705,90	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
45820953 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	121 782,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	121 782,40	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	121 782,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580954		Intitulé de l'opération : pluviail keyrié		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45810954 Dépenses nouvelles (5)	249 030,64	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	224 693,49	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45810954 Annulations sur dépenses (c) (6)	24 337,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	224 693,49	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
45820954 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	290 465,37	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	290 465,37	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580954	Intitulé de l'opération : pluviel keyrié		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	290 465,37	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580955	Intitulé de l'opération : pluviel rd10		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	24 198,52	0,00	0,00	0,00
45810955 Dépenses nouvelles (5)	23 432,92	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
45810955 Annulations sur dépenses (c) (6)	765,60	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 432,92	0,00	0,00	0,00
45820955 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 530,92	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	24 530,92	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	24 530,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580956	Intitulé de l'opération : securisation AEP		Date de la délibération : 11/12/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 530,09	0,00	0,00	0,00
45810956 Dépenses nouvelles (5)	2 530,09	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 530,09	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	38 548,56	0,00	0,00	0,00
45820956 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 548,56	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 548,56	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580958		Intitulé de l'opération : Assainissement Ermitage		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

DEPENSES (a)					
45810958	Dépenses nouvelles (5)	32,43	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	32,43	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	32,43	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
45820958	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	55 846,43	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	55 846,43	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	55 846,43	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4580959		Intitulé de l'opération : Assainissement Savoyards		Date de la délibération : 11/12/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
45810959	Dépenses nouvelles (5)	5 803,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	5 803,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	5 803,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
45820959	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	255 419,56	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	255 419,56	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	255 419,56	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations (comptes (tiers restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés;

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ANOREXIE BOULIMIE SUBVENTION FONCT	ASSOCIATION ANOREXIE BOULIMIE 13	Association	27 500,00
65748	DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024		Association UNION ANCIENS COMBATTANTS VAUVENARGUES SMJ	Association	1 000,00
65748	DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024	SUBVENTION DE FONCT	Association AMICALE FORESTIERS SAPEURS DE PEYROLLES	Association	1 000,00
65748	DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024	SUBVENTION DE FONCT	Association DES AMIS DE ST MARC	Association	22 500,00
65748	DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024	SUBVENTION FONCT	Association AMICALE SAPEURS POMPIERS STE VICTOIRE	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	1,00	4,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif ppal 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	4,00	8,00
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint technique ppal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique ppal 2nde classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	4,00
AUX DE PUER DE CLASSE NORMALE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Aux de puer de classe normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux de puer de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EJE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
educateur de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	0,00	12,00	12,00	7,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB50010ZC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté au 1^{er} janvier) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	TECH		0,00	A VTE	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A VTE	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	A BDS	CDD
AUX DE PUER DE CLASSE NORMALE	B	MS		0,00	A BDS	CDD
EJE	A	MS		0,00	A BDS	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
S : Social.
URE : Urbainisme (dont aménagement urbain).
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) et la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un titulaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence du cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou le manque de personnel sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communauté de communes de moins de 100 habitants.
332-8-4 : Communauté de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Agglomérations territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (à 2 000 hab.) et des groupements de communes (à 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-5-3 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique mentionnés à l'article L. 332-10.
34-1-1 : 34-3-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'études.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 du décret 89-1138 du 29 octobre 1989.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régime intéressé, ...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPO • fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		14 974,07	14 974,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 874,07	14 874,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 874,07	14 874,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100,00	100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	100,00	100,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 432 411,28	III 3 432 411,28
Ressources propres externes de l'année (a)		279 357,44	279 357,44
10222	FCTVA	229 357,44	229 357,44
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	50 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 153 053,84	3 153 053,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	449 100,00	449 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 703 953,84	2 703 953,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 307 000,00	7,02	34,05	0,00	1 126 033,00	7,02
TFPNB	22 700,00	-6,20	45,00	0,00	10 215,00	-6,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 329 700,00	-10,56			1 136 248,00	3,34

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0


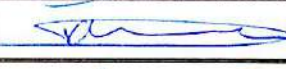





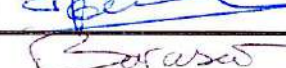

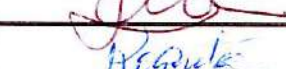
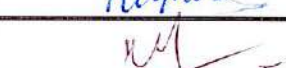




Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par ~~Le Maire (1)~~ M^{me} A. PEYRONNET - 1^{er} Adjointe
A Saint-Marc-Jaumegarde, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Marc-Jaumegarde, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2).(3).

Agnès PEYRONNET	
Didier FAURE	
Dominique TREILLET	
Emmanuelle HARTMANN	
François GENEVEY	
Guyline SIMON	
Jean Pierre JEANNE	
Jérôme GALINIER-WARRAIN	
Laurence BARASCUD	
Lorraine HENON	
Michel ROQUETA	
Patrick MARKARIAN	
Pierre BROCHARD	
Régis MARTIN	
Régis ROQUETA	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024

A Saint-Marc-Jaumegarde, le 10/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

